



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Conakry, le 20 avril 2020

Son Excellence Docteur Ibrahima Kassory Fofana
Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Primature
Conakry - République de Guinée

N/Réf:/ADM/71/NC-sdb/2020

Objet : Commentaires sur le Plan de Riposte Economique

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

Comme convenu, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-après, les commentaires de nos services techniques sur le Plan de Riposte Economique.

Dans l'ensemble, ces commentaires confirment les opportunités existantes que les projets financés par la Banque mondiale pourraient explorer pour accompagner la mise en œuvre du plan de riposte économique.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Excellence, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression ma considération distinguée.

Nestor Coffi
Représentant Résident

Ampliation :

- Son Excellence Madame Kanny Diallo, Ministre du Plan et du Développement Economique ;
- Son Excellence Monsieur Mamadi Camara, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Son Excellence Monsieur Ismael Dioubaté, Ministre du Budget ;
- Son Excellence Monsieur Kerafalla Yansané, Ambassadeur de la Guinée auprès des Etats-Unis d'Amérique ;
- Monsieur Jean-Claude Tchatchouang, Administrateur pour la Guinée, Banque mondiale.

1. MACROECONOMIE :

- La croissance estimée dans le document nous paraît surestimée (seulement 0.7 point de pourcentage de baisse par rapport à la situation précédente). Cependant, un travail supplémentaire doit être fait pour réestimer de façon globale les impacts sur les recettes et les dépenses de l'Etat et définir un gap de financement pour lequel les bailleurs pourraient contribuer et pour lequel un appui budgétaire d'urgence sera mobilisé par la Banque mondiale sur la base de quelques mesures clés de réforme à convenir.
- L'estimation des mesures d'allègements fiscaux et sociaux doit être raffinée.
- Pour '*Le fonds COVID-19*' les objectifs et procédures d'utilisations doivent être clarifiées, de même que son lien avec le budget de l'état.
- Le Gouvernement doit clarifier et identifier le rôle, les mécanismes et les bénéficiaires pour le fonds spécifique des Groupements d'Intérêt Economique (GIE – Secteur informel) pour les aider à mieux absorber le choc économique et accompagner leur formalisation ; sans oublier que le secteur informel pourrait bénéficier des mesures sur les prix et certaines taxes.

2. PROTECTION SOCIALE :

- Le plan économique de riposte à la crise sanitaire COVID-19 propose de tirer parti des plans d'activités de l'année 2020 de l'Agence Nationale et de l'Inclusion Economique et Sociale (ANIES) pour fournir des transferts monétaires à 240 000 ménages (1,6 million de personnes) dans les zones pilotes (Conakry et une préfecture pour chaque région administrative). Nous soutenons cette initiative et prévoyons de mobiliser 70 millions de dollars US à travers le projet d'appui au Programme NAFA pour soutenir l'ANIES dans ses initiatives de protection sociale élargie. Aussi, *il serait utile de préciser les plans pour atteindre les zones qui n'ont pas été prises en compte dans la phase pilote et si seuls les transferts monétaires vers les zones pilotes ont jusqu'à présent été chiffrés dans le volet social du plan économique de riposte.*
- Le plan comprend la fourniture des vivres dans la plupart des zones les plus touchées. À moins qu'il n'y ait un problème de disponibilité / distribution de nourriture, nous suggérerions plutôt de fournir des transferts monétaires dans les zones les plus touchées.
- Nous sommes préoccupés par un éventuel « *gel des prix* » pour certains produits de première nécessité. En effet, nous partageons la préoccupation du gouvernement, mais une telle mesure pourrait avoir des effets négatifs notamment générer des pénuries alimentaires sur les marchés formels et développer des marchés noirs pour certains produits qui viendraient

à manquer sur le marché si elle n'est pas suffisamment encadrée. Par ailleurs, le gouvernement se propose de payer une partie des arriérés de dettes intérieures du secteur public au secteur privé. Nous saluons cette mesure et suggérons que l'apurement privilégie plutôt les arriérés auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PMEs). Dans la mesure du possible, il serait souhaitable que l'effort d'apurement aille au-delà des 2 millions de dollars US proposés.

- Il nous semble que le plan ne prévoit pas de mesures spécifiques pour aider les entreprises à maintenir les emplois. L'aide aux entreprises à sauvegarder les emplois est indispensable pour l'équilibre socioéconomique et aidera à faciliter plus rapidement la reprise des activités économiques après le COVID -19.

3. GOUVERNANCE :

- Il est proposé de réorienter les ressources du projet d'assistance technique qui est en cours d'exécution pour soutenir les actions prioritaires du Gouvernement dans le cadre de la riposte à la crise du COVID-19. A cet effet, nous vous proposons d'utiliser environ 10 millions de dollar US actuellement disponible sur les Composantes : 1 (renforcement de la gestion des dépenses publiques de base) et 2 (gestion des ressources humaines) pour soutenir les domaines suivants :

- **Coordination de l'action gouvernementale** y compris le Comité interministériel de riposte contre Covid-19 :

- Le projet pourrait (i) Soutenir les mesures et initiatives gouvernementales pour renforcer la coordination du Gouvernement pour la réponse à la pandémie Coronavirus ; et (ii) Appuyer les mécanismes pour assurer la continuité de service pour les ministères, départements et agences publiques, et renforcer la coordination gouvernementale à plusieurs niveaux.
- Compte tenu du contexte COVID-19, la contractualisation directe pourrait être une option pour achever rapidement le processus de sélection d'une firme en charge du renforcement des mécanismes de coordination du Gouvernement déjà prévus dans le plan d'action du projet. Cela nécessiterait également la révision des termes de référence initialement envisagés pour correspondre plus au nouveau contexte.

- **Mobilisation des recettes intérieures dans le cadre de COVID-19 :**

- Pendant la période de la pandémie COVID-19, les systèmes fiscaux pourraient jouer un rôle clé en allégeant le fardeau de trésorerie des entreprises et des personnes les plus gravement touchées, sauvant ainsi des emplois et limitant les répercussions d'un ralentissement économique. Dans le même temps, la mobilisation des recettes intérieures doit se poursuivre, dans la mesure du possible, afin

avec un minimum de perturbation pour financer la prestation essentielle des services publics. Comme pour tous les services, ces services fiscaux pourraient être mis en ligne dans la mesure du possible pour réduire les contacts physiques et limiter les risques de transmission.

- Un soutien pourrait être apporté à une initiative de numérisation des processus d'administration fiscale, notamment : (i) étendre les services d'administration et collecter les recettes intérieures et utiliser autant que possible l'automatisation (hotline, ressources Internet, heures de service plus longues) ; et (ii) augmenter les canaux numériques pour les déclarations et les paiements des impôts.
- **Continuité de l'administration publique dans le cadre de COVID-19 :**
 - La restructuration du projet est une option qui pourrait soutenir et garantir la continuité de l'administration publique, garantir le paiement des salaires aux fonctionnaires et garantir la sécurité du personnel et de la population en général. Cela comprend des soutiens pour : (i) introduire des solutions de travail à distance pour les fonctionnaires et s'assurer que les outils numériques nécessaires sont en place ; (ii) identifier les vulnérabilités des opérations (systèmes informatiques, identification du personnel clé, sécurité, etc.) et atténuer les actions ; et (iii) utiliser des solutions de paiement pour décaisser efficacement et rapidement les salaires (paiement mobile, cartes prépayées, livraison de chèques à domicile).

4. FINANCE ET SECTEUR PRIVE :

- Dans un contexte où la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) continue de consolider sa crédibilité, l'utilisation de la politique monétaire qui se traduirait entre autre par -une baisse du taux directeur de la BCRG ; un assouplissement des exigences pesant sur les banques primaires commerciales auprès de la BCRG au titre des réserves obligatoires ; un allègement des modalités de refinancement, etc.- peut engendrer une accélération de l'inflation et/ou l'instabilité du taux de change nuisibles à l'économie.
- Le mécanisme de garantie des prêts et un soutien direct aux entreprises affectées devraient suffire pour soutenir l'accès au financement des entreprises affectées. Cette action pourrait être soutenue par le Projet de Renforcement de la Compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises et à l'Accès au Financement (PRECOP) financé par la Banque mondiale à hauteur de 30 millions de dollars US. Il s'agira entre autres de :
 - Fournir de l'assistance technique à la BCRG pour la mise en place d'un fonds de garantie pour le secteur privé en collaboration avec la Société Financière Internationale (SFI).

- Lancer des formations pour les PME sur la gestion de crise et la continuation des activités.
- Identifier les opportunités de marché créées par les dépenses relatives à la gestion de la crise COVID-19 et fournir un appui au renforcement de capacités des PME opérant dans les secteurs associés et à la mise en relation avec les parties prenantes.
- Accélérer les activités de renforcement de capacité des incubateurs, accélérateurs, Bourse de Sous-Traitance et de partenariats pour améliorer la qualité des services (inclus ceux en ligne ou à distance) offerte aux entreprises locales.
- Lancer un Hackathon pour identifier et appuyer les solutions novatrices pouvant contribuer à la lutte contre le COVID-19.
- Accélérer la mise en place de l'infrastructure de paiement (SWITCH) qui soutiendra les transactions d'argent mobile en Guinée ainsi que la numérisation des institutions de microfinance.

5. MOBILITE ET CONNECTIVITES RURALES :

- Dans les zones rurales, il serait souhaitable d'assurer la continuité du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurales (PMCR) financé par la Banque mondiale à hauteur de 40 millions de dollars US), pour soutenir la poursuite des activités économiques, l'accès aux services essentiels tels que la santé et aussi la mise en œuvre d'autres projets du portefeuille dans le pays, y compris la fourniture de routes d'accès dans les zones d'intervention du Projet de Développement Agricole Intégré en Guinée (PDAIG) , financé par la Banque mondiale également à hauteur 40 millions de dollars US.

6. EAU :

- Nous vous proposons de mobiliser immédiatement 1 million de dollars US à travers le projet Eau en milieu Urbain financé par la Banque mondiale dans le Grand Conakry pour assurer (1) la fourniture de savons, désinfectants et d'autres matériels d'hygiène aux populations les plus vulnérables ; (2) Soutenir la Société des Eaux de Guinée (SEG) dans l'achat d'équipements et de produits chimiques essentiels pour le traitement de l'eau et du savon ; (3) Installer des pompes de lavage des mains dans les endroits les plus peuplés (centres de santé et lieux publics) et (4) Entreprendre des campagnes de communication et de sensibilisation WASH.

7. ENERGIE :

- L'une des deux actions proposées dans le secteur de l'électricité est que le Gouvernement se charge des factures d'électricité des consommateurs de la catégorie sociale pendant trois mois (avril-juin 2020). Le coût de la facture à 456 milliards de GNF (46 millions de dollars US) nous paraît surestimé dans le plan, tandis que nos simulations indiquent un total d'environ 6 milliards de GNF (moins de 1 million de dollars US) au tarif social actuellement bas de 90 GNF / kWh.
- Il semble que les auteurs du plan envisagent d'appliquer le tarif social à tous les consommateurs (c'est-à-dire les premiers 40kWh gratuits pour tous) pour justifier les estimations de coûts énergétiques. Suivant nos estimations, l'application du tarif de détail à tous ne ferait porter le cout énergétique qu'à 3 millions de dollars US au plus. La deuxième mesure proposée consiste à reporter les délais de paiement pour les autres catégories résidentielles. Ces mesures soulèvent les préoccupations ci-après de notre point de vue : (i) il est important que le gouvernement paie le montant équivalent que EDG ; faute de quoi, la situation financière de EDG se détériorera davantage ; et (ii) il y a un risque que les clients s'habituent à éviter de payer les factures d'électricité ; ce qui aurait un impact à long terme. Pour contrer cela, il est important que EDG poursuive son programme de régularisation des clients et d'installation de compteurs prépayés. Si la crise sanitaire devait déboucher sur une crise financière à part entière, il y a un risque que cela se traduise par des problèmes de liquidité pour EDG si la demande d'électricité baisse considérablement et si le recouvrement des factures chute jusqu'au niveau de performance désastreuse d'avant 2016.
- Enfin il importe de noter que la Guinée bénéficiera d'un appui budgétaire relatif au programme régional d'énergie pour lequel les actions préalables sont toutes réalisées. Néanmoins, nous attendons la publication au journal officiel des cinq (5) mesures déjà prises par le Gouvernement. Outre les investissements déjà engagés avec le soutien des fonds IDA, nous proposons de fournir de l'assistance technique supplémentaire pour aider à préparer un plan de réponse COVID-19 spécifique au secteur pour la mise en œuvre des actions proposées.